

FR EN

Nous utilisons des cookies pour sécuriser votre connexion, faciliter votre navigation et réaliser des statistiques de visites. Pour obtenir plus d'information sur les cookies et comment vous y opposer, [visitez notre page de politique de cookies](#).

Gérer mes cookies

REQUIS SEULEMENT

ACCEPTER TOUT

## ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

## IMPORTATION ET DISTRIBUTION

## GÉRER UNE ENTREPRISE

Créer une entreprise	Ile Maurice	Sub-Saharan Africa
Procédures (nombre)	4,0	7,5
Temps (jours)	4,5	21,3

Source : *Doing Business - Dernières données disponibles.*

## **Le coût du travail**

### **Le salaire minimum**

3.986 MUR par mois (source : OIT, 2011).

## **La propriété intellectuelle**

### **Les organismes nationaux compétents**

Site web du ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international.  
Pour plus d'information de contact, rendez-vous sur cette page

## **LES TAUX STANDARDS**

---

### **Les taxes à la consommation**

#### **La nature de la taxe**

Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) - Value-added tax (Nom local)

#### **Le taux standard**

15% (taux normal).

Les articles détaxés comprennent les livres et livrets imprimés; du sucre; les engrais; margarine; riz; yaourt; huiles comestibles; transport de passagers et de marchandises par voie maritime ou aérienne; électricité et eau; exportation de biens et services; eau de mer profonde réfrigérée utilisée pour la fourniture de services de climatisation; systèmes photovoltaïques; pain; gaz de cuisson en bouteilles jusqu'à 12 kg à usage domestique ; transport de passagers par des véhicules de services publics; services médicaux, hospitaliers et dentaires. Les articles exemptés comprennent les aliments pour bébés; céréales du petit-déjeuner; entrée aux cinémas, concerts et spectacles; films, y compris les redevances; services éducatifs; certains services financiers ; assurance; terre; services de formation agréés par l'Autorité mauricienne des qualifications.

### **Les autres taxes à la consommation**

Des droits d'accise sont perçus sur les spiritueux, les véhicules, le tabac et les produits pétroliers.

### **Les taxes sur les sociétés**

#### **Impôt sur les sociétés**

15%

### **Les autres ressources utiles**

[Autorité fiscale de Maurice](#)

Aperçu des mesures fiscales de Maurice en réponse au Covid-19

Consultez le site [Doing Business](#), pour connaître le montant des impôts et des cotisations obligatoires.

### **Les conventions de non double imposition**

#### **Les pays avec lesquels une convention de non double imposition a été signée**

Voir la liste des conventions fiscales signées par l'île Maurice

#### **Les retenues à la source**

Dividendes : 0% ; Intérêts : 15% ; Redevances : 10% (pour les résidents) / 15% (pour les non-résidents)

---